# Retrouvez le témoignage de Douglas

Si la réglementation peine à évoluer en France, celle de certains pays a su prendre en compte les nouveaux traitements et dispositifs qui permettent d'exercer des métiers jusqu'à présent interdits aux personnes diabétiques.

Douglas, diabétique de type 1 qui voulait être pilote dans la Royal Air Force britannique a dû abandonner son rêve. Malgré un bref passage dans la finance, Douglas a persisté et est devenu pilote privé en obtenant une licence aux Etats-Unis en 2000 : la Federal Aviation Authority américaine a mis en place en 1997 une législation permettant aux personnes diabétiques insulino-traitées de voler à titre privé. Pendant 5 mois, il a réalisé un tour du monde et volé dans 22 pays portant un message d'espoir : *« le diabète ne doit pas être un frein à nos rêves et à nos ambitions »*. Après un combat collectif au Royaume-Uni, Douglas et ses pairs ont obtenu un assouplissement de la réglementation pour les pilotes des vols privés et commerciaux. Début novembre, la Federal Aviation Authority a annoncé l'ouverture aux pilotes atteints de diabète, la possibilité d'exercer sur les vols commerciaux.

Découvrez son témoignage en images

La Fédération Française des Diabétiques œuvre depuis de nombreuses années pour faire évoluer la réglementation et l'accès aux métiers interdits aux personnes diabétiques. Vous avez envie de soutenir notre démarche ?

Signez la pétition !